



Bureau principal

COMMUNE DE.....

ELECTIONS COMMUNALES DU 14 OCTOBRE 2012

Notification aux présidents des bureaux de vote dans les communes utilisant le système de vote électronique avec preuve papier organisé par l'ordonnance du 12 juillet 2012 organisant le vote électronique pour les élections communales

A Madame / Monsieur ¹ :

.....²

Président(e) duème bureau de vote

Rue....., n°.....

à

Madame,
Monsieur,

Dans votre commune, les opérations électorales se dérouleront au moyen d'un système de vote électronique avec preuve papier.

Les bureaux de dépouillement sont donc supprimés et la totalisation des votes pour l'élection communale de toute la commune a lieu immédiatement après la clôture du scrutin dans mon bureau principal, situé à
rue
n°.....

Je vous fournirai, avant l'élection, l'ensemble des éléments nécessaires au fonctionnement du matériel informatique.

Après l'élection, vous transporterez à mon bureau principal : une enveloppe scellée contenant les supports de mémoire, une enveloppe scellée contenant les bulletins de vote annulés, une enveloppe scellée contenant les bulletins de vote déclarés nuls, une enveloppe scellée avec les bulletins de vote utilisés pour les votes de référence ainsi que le formulaire R2bis. Vous devrez aussi me remettre une enveloppe contenant le procès-verbal du bureau de vote (Formulaire R3), une enveloppe contenant la liste de pointage des électeurs, une enveloppe avec les lettres de désignation des témoins (Formulaire T3 ou T4) et une enveloppe contenant le formulaire en vue du paiement des jetons de présence.

Les témoins qui ont siégé dans votre bureau de vote peuvent vous accompagner.

A....., le |_|_| . |_|_| . 20|_|_|

Le Président,

¹ Biffer la mention inutile
² Indiquer les nom et prénom